

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2019/n° 66/9.1/04-12/5

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	19	23

Date de la convocation : 27-11-2019

Date de l'affichage : 28-11-2019

OBJET :

**ATTRIBUTION DES SALLES POUR
LES ELECTIONS MUNICIPALES**

- rapporteur : M. le Maire

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le QUATRE DECEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Maguelone CHAREYRE, Olivier BERTRAND, Rachida BOUTEILLER, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

P. CATHALA à P. MAUMEJEAN

V. BONVICINI à J. SOLEYROL

F. LABARUSSIAS à C. BONATO

G. BER à A. BONNET

Absents : P. DEVILLE – S. ROUS – C. BERTINI – N. THEODOSE – A. MOLLUNA – A. JACINTO

Secrétaire de séance : C. LAURIE

Il est rappelé que les élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2020.

Les candidats déclarés aux élections municipales de 2020 pourront disposer, gracieusement, de la Salle OUSTAOU à compter du 27 janvier 2020 jusqu'au 13 Mars 2020, du lundi au vendredi, à 2 reprises avec mise à disposition de sono, tables et chaises.

Pendant la période du 16 au 20 mars 2020 inclus, pour les candidats admis à se présenter au second tour, la salle OUSTAOU sera prêtée gracieusement 1 fois, du lundi au vendredi.
Les attributions seront prises en compte dans la chronologie des demandes.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Le conseil municipal, après débat et à la majorité des voix :

Pour :17

Contre : 6 : C. BONATO (proc. F. LABARUSSIAS) – A. BONNET (proc. G. BER) – R. BOUTEILLER- O. BERTRAND

- adopte la proposition

Le Maire,

Pierre Maumejean

